Image not found or type unknown

Membre d'une association et autoentrepreneur

Par **dadouk**, le **28/02/2012** à **20:39**

Bonjour,
Je souhaite savoir si cela est possible d'être salarié d'une association et auto entrepreneur en même temps. J'ai déjà le statut d'auto entrepreneur (activité principale) mais je souhaite proposer mes services dans le cadre d'une association qui serait créée par un proche ou par moi même. Quel montage juridique légal dois faire pour pouvoir cumuler ses deux statuts ?
Merci d'avance pour vos réponses

Par **DEc**, le **24/08/2012** à **11:49**

Vous pouvez cumuler ces deux statuts mais de nombreuses précautions sont à prendre :
http://www.assistant-juridique.fr/association_autoentrepreneur.jsp

Par **DEc**, le **24/08/2012** à **11:49**

Vous pouvez cumuler ces deux statuts mais de nombreuses précautions sont à prendre :
http://www.assistant-juridique.fr/association_autoentrepreneur.jsp

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés